

Classement LEGAL 500 pour 2018

Pour l'édition 2018 du classement LEGAL 500, le cabinet est une nouvelle fois reconnu parmi les meilleurs cabinets en matière fiscale.

Ainsi, selon LEGAL 500 :

“

Cazals Manzo Pichot AARPI est une boutique fiscale « *hautement professionnelle, efficace et de confiance* » qui porte « *une grande attention à ses clients* ». L'équipe de huit avocats est très « *pragmatique et accessible* », « *va au-delà des attentes de ses clients et possède une vaste connaissance fiscale* ».

Cazals Manzo Pichot dispose notamment « *d'une bonne compréhension des traités fiscaux internationaux franco-américains* » et « *d'une grande expertise technique en matière de fiscalité individuelle* ». Le cabinet est également réputé pour sa compétence en fiscalité immobilière et son savoir-faire dans la structuration des opérations de fusions-acquisitions, de private equity et de financement. Il conseille de grands fonds immobiliers et de private equity, ainsi que de grandes banques internationales. L'équipe a récemment assisté Edmond de Rothschild Investment Partners-ActoMezz lors de son investissement dans MS Vacances, ainsi que BPCE et Natixis à l'occasion de la cession par BPCE de S Money à Natixis, et AEW s'agissant de l'acquisition d'un centre commercial en France.

Thomas Cazals démontre « *une remarquable réactivité et une vraie capacité à répondre aux questions complexes* ».

Maxence Manzo se distingue par « *sa vaste connaissance de la fiscalité et du droit commercial et financier, sait anticiper les problèmes et trouver les meilleures solutions en temps et en heure* ».

Le « *très pragmatique* » Romain Pichot « *affiche une forte compréhension des enjeux fiscaux* ».

Bertrand de Saint Quentin apporte « *une grande expertise technique, une approche pragmatique, une bonne compréhension des contraintes soulevées par les opérations de fusions-acquisitions, et soigne les relations avec ses clients* ».

”

Cazals Manzo Pichot est un cabinet d'avocats d'affaires spécialisé en droit fiscal. Ses quatre associés accompagnent sur tous les aspects fiscaux une clientèle d'entreprises, d'investisseurs et de particuliers, tant pour leurs opérations françaises qu'internationales.

Thomas Cazals
tcazals@cazalsmanzo.com

Maxence Manzo
mmanzo@cazalsmanzo.com

Romain Pichot
rpichot@cazalsmanzo.com

Bertrand de Saint Quentin
bdesaintquentin@cazalsmanzo.com